

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 novembre 2011 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h)
MME Pierrette Allison, conseillère (20h)
MM Marc Corriveau, conseiller (20h)
Yve Roux, conseiller (20h)
Gaétan Hinse, conseiller (20h)
Jocelyn De Serres, conseiller (20h)

Le conseiller, André Bourassa, est absent.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2011-11-354

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que tous les membres du conseil ont déposés à ce jour leur déclaration d'intérêt pécuniaire.

LECTURE DU RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul-Émile Simoneau fait lecture de son rapport annuel.

2011-11-355

Résultats soumissions sel à déglçage saison 2011-2012

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 lundi le 7 novembre par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Messieurs Sylvain Caya de la compagnie Frigon et Jonathan Breault, inspecteur en bâtiment.

Entrepreneur	Coût	Conformité
Mines Seleine	91.34\$/tm (notre dépôt) 98.00\$/tm (dépôt de Trois-Rivières)	Oui
Sel Warwick	91.45\$/tm	Oui
Sel Frigon	88.39\$/tm	Oui

Les prix soumis ne comprennent pas les taxes mais inclus la livraison à notre entrepôt de sable.

Après vérification la soumission de Sel Frigon est la plus basse conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la soumission de Sel Frigon soit acceptée au prix décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-356

Résultats soumissions sable à déglçage saison 2011-2012

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 lundi le 7 novembre par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Monsieur Jonathan Breault, inspecteur en bâtiment.

Entrepreneur	Coût	Conformité
La Sablière de Warwick Itée	9.25\$/tm	Oui
Entreprise M.O.	9.10\$/tm	Oui
Carrières PCM	8.95\$/tm	Oui

Les prix soumis ne comprennent pas les taxes mais inclus la livraison à notre entrepôt de sable et la mise en tas.

Après vérification la soumission de Carrières PCM est la plus basse conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la soumission de Carrières PCM soit acceptée au prix décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-357 Résultats cotations déneigement secteur Trois-Lacs saison 2011-2012

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 lundi le 7 novembre par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Monsieur Jonathan Breault, inspecteur en bâtiment.

Entrepreneur	Coût	Conformité
Entreprise M.O.	12 531.75\$/taxes incluses 91.14\$/heure taxes incluses	Oui

Après vérification la soumission d'Entreprise M.O. est la seule déposée conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la cotation d'Entreprise M.O. soit retenue au montant décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2011

Rien à signaler.

2011-11-358 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2011

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2011 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le 3 octobre à la séance ordinaire du conseil, Madame Marisol Rheault a demandé des excuses de Monsieur Paul-Émile Simoneau, maire, concernant

son conflit d'intérêt lorsqu'il était question de Développement JPRS inc. et qu'il avait prétendu faux lors de la séance du 6 septembre dernier. Le maire, Paul-Émile Simoneau après vérification du code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Tingwick s'excuse auprès de Madame Rheault.

Période de questions

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : déclaration d'intérêt pécuniaire, nouveau puits, sanction au code de déontologie (Le maire, Paul-Émile Simoneau se retire et revient dans la salle du conseil après la réponse à cette question), les coûts de la plainte au code de déontologie et la position de la Municipalité de Tingwick par rapport à la nouvelle carte électorale.

2011-11-359

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Montant
Salaire du mois d'octobre 2011	25 846.90\$
Alarme Bois-Francis : installation d'une caméra centre administratif	569.63\$
Anny Berthiaume : conférence des Grands Brûlés	341.78\$
Banque Nationale : inscription congrès FQM	2 853.83\$
Bell Mobilité : cellulaire OTJ	32.02\$
Bell Mobilité : cellulaire Louise Charette	44.37\$
Bell Mobilité : cellulaire Benoît Lambert	41.39\$
Bell Mobilité : cellulaire Jonathan Breault	41.82\$
Bell Mobilité : cellulaire Chantale Ramsay	40.81\$
Bell Mobilité : cellulaire PC	34.64\$
Bell Mobilité : cellulaire camion pompe	34.64\$
Benoît Racine : frais de transport mesures d'urgence : ouragan Irène	43.20
Boutique Richard Fleuriste : fleurs décès de Mme Thérèse Boucher la mère de M. Yvon Vallières	68.36\$
Buro Pro : papeterie bureau et urbanisme	954.30\$
Centre du camion Gauthier : vérification mécanique du camion #6	908.45\$
Chantale Ramsay : frais de transport réunion d'octobre	125.40\$
Communications 1 ^{er} choix : remplacement du cellulaire de M. Benoît Lambert	147.99\$
La Coop des Bois-Francis : huile hydraulique	441.17\$
Coop du Pré-Vert : achat divers	1 995.57\$
Croix-Rouge : contribution annuelle	199.78\$
Le «Dépann» du village : achat café, lait, eau etc...	169.61\$
Desrochers, Groupe Pétrolier : diesel	4 714.45\$
Distribution Robert Lachapelle : produits d'entretien garage	76.21\$
Entretien ici-et-là : 2 ^e versement entretien parcs municipaux	4 333.00\$
Entretien ici-et-là : travaux terrain OTJ et parcs municipaux	1 536.25\$
Exova : analyses d'eau potable et usées	733.11\$
EXP : honoraires professionnels au 9 septembre 2011 réaménagement intersection rues St-Joseph et Ste-Marie	3 488.12\$
Extincteur Victo : recharge bonbonne service incendie	173.73\$
Fédération Québécoise des municipalités : frais de transport Dicom	29.54\$
Formiciel : formulaire de rappel de taxes	97.51\$
Garage G. Allison : essence camion #8	186.00\$
Gaudreau Environnement : vidange fosses septique	255.40\$
Geneviève Brizard : achat service de garde	311.25\$
Groupe Conseil Progesco : rédaction échelle salariale et équité salariale	2 512.05\$
Hydraulique Vigneault : réparation TV 140	231.24\$
Hydro-Québec : électricité luminaires de rues	1 448.39\$
Hydro-Québec : électricité parc à l'ombre des Pins	69.37\$

Hydro-Québec : électricité station d'épuration	1 871.01\$
Hydro-Québec : électricité salle paroissiale, service de garde et bibliothèque	696.62\$
Hydro-Québec : électricité OTJ	249.66\$
Hydro-Québec : électricité station des eaux usées	215.43\$
Hydro-Québec : électricité station de pompage	1 140.43\$
Hydro-Québec : électricité puits	571.86\$
Hydro-Québec : électricité édifice municipal, garage et caserne	942.12\$
Hydro-Québec : électricité parc de la station	30.83\$
Jean-Denis Hinse : frais de transport mesures d'urgence	12.80\$
Jonathan Breault : frais de repas et d'essence formation	130.18\$
Linda Ouellette : rédaction du «Rassembleur» d'octobre 2011	300.00\$
Machineries Serge Lemay : réparation camion #6	81.13\$
Marc Ouellette : transport mesures d'urgence	17.60\$
Mario Fournier : transport mesures d'urgence	33.60\$
Maxyme Roux : transport mesures d'urgence	20.00\$
MCAP : location photocopieur	1 179.12\$
Michel Hinse : transport mesure d'urgence et pièces PC	83.20\$
Monty Coulombe : honoraires professionnels plainte Commission municipale du Québec	5 011.25\$
MRC d'Arthabaska : formulaire de permis	135.00\$
Paul-Émile Simoneau : frais de cellulaire novembre 2011	50.00\$
Pièces d'auto Allison : pièces poste de commandement et camions de déneigement	53.85\$
Pierrette Allison : frais de congrès	731.74\$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francs : réparation pompe doseuse station d'épuration	572.32\$
Poste Canada : circulaire journée Normand Maurice	73.71\$
Poste Canada : circulaire Rassembleur d'octobre	82.04\$
Poste Canada : achat de timbres	403.29\$
Poste Canada : courrier enregistré taxes en retard	138.42\$
Réal Gagnon : pièces camion pompe	4.00\$
Rémi Cantin : transport mesures d'urgence	12.80\$
Renaud-Bray : livres bibliothèque	344.40\$
Les services Hébert ramonage : ramonage de cheminée	55.82\$
Les services mécaniques RSC : réparation camions de déneigement	348.76\$
Simplex : location d'une scie à béton trottoirs rue St-Joseph et d'une nacelle afin de vérifier le toit de la salle	308.54\$
Société de l'Assurance Automobile du Québec : immatriculation camions de déneigement	768.20\$
Société de développement durable d'Arthabaska : service résidentiel d'octobre et de novembre	17 969.46\$
Société de développement durable d'Arthabaska : site d'enfouissement de septembre	4 501.49\$
Société de développement durable d'Arthabaska : ajustement du carburant de janvier à juin	2414.49\$
Sogetel : téléphone du mois de novembre	462.20\$
Station du Mont-Gleason : souper tournoi de golf bénéfique	205.07\$
Sun Média : annonce prévention des incendies	170.89\$
Télébec : ligne téléphonique station de pompage	85.46\$
Ville d'Asbestos : entente de loisirs	31.39\$
Ville de Warwick : entraide incendie fosse alarme 310, Chemin de Kingsey	350.73\$
Ville de Warwick : entraide incendie accident de la route du 14 septembre	2 366.76\$
Xérox : photocopies	963.57\$
Yvan Ouellette : frais de transport mesures d'urgence	25.60\$
Total :	101 348.12\$

Jocelyn De Serres, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme totale de cent un mille trois cent quarante-huit dollars et douze sous . (101 348 12\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Frais de cellulaire conducteurs camion de déneigement La résolution numéro 2011-11-360

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau et résolu qu'un montant de 30\$ par mois soit remis aux conducteurs de camion de déneigement afin de défrayer les coûts d'utilisation de leur cellulaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-361 Embauche de Messieurs Yves Ouellette et de Sébastien Larroza à titre de conducteur de camion de déneigement

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Messieurs Yves Ouellette et Sébastien Larroza à titre de conducteur de camion de déneigement pour la saison hivernale 2011-2012. Le salaire ainsi que les avantages sociaux seront inscrit dans le contrat à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-362 Signature contrat avec conducteurs de camion de déneigement

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau et résolu que chaque conducteur de camion de déneigement devra signer un contrat avec la Municipalité de Tingwick. Le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay sont autorisés aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick lesdits contrats.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-363 Demande formelle d'intervention dans un cours d'eau : cours d'eau Pellerin

Benoît Lambert, inspecteur municipal et personne désignée au sens de l'article 105 de la loi sur les compétences municipales, dépose au conseil une demande d'intervention dans un cours d'eau. La demande est la suivante :

Cour d'eau Pellerin

La demande consiste à nettoyer une section du cours d'eau d'une longueur approximative de 400 mètres afin de remettre le profil initial du cours d'eau et d'enlever l'accumulation de sédiment.

Attendu qu'en vertu du règlement no 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau de la MRC d'Arthabaska et de l'entente convenue entre la MRC d'Arthabaska et la Municipalité de Tingwick relative à l'application de la Politique de gestion des cours d'eau, il y a lieu d'acheminer cette demande d'intervention à la MRC d'Arthabaska.

Attendu qu'en vertu du rapport de la personne désignée, Benoît Lambert il y a nécessité d'intervenir dans le cours d'eau cité ci-haut;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu :

QUE la Municipalité de Tingwick appuie la demande de travaux d'entretien dans le cours d'eau Pellerin tel que mentionné dans le formulaire «Déclaration de conformité de travaux de nettoyage ou d'enlèvement d'une obstruction dans un

cours d'eau».

QUE la Municipalité de Tingwick s'engage à défrayer tous les coûts reliés aux dits travaux de nettoyage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demande formelle d'intervention dans un cours d'eau : branche du cours d'eau Pellerin
La résolution numéro 2011-11-364**

Benoît Lambert, inspecteur municipal et personne désignée au sens de l'article 105 de la loi sur les compétences municipales, dépose au conseil une demande d'intervention dans un cours d'eau. La demande est la suivante :

Branche du cours d'eau Pellerin

La demande consiste dégager le transversal de la route et l'aval du transversal qui est obstrué à environ 75%.

Attendu qu'en vertu du règlement no 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau de la MRC d'Arthabaska et de l'entente convenue entre la MRC d'Arthabaska et la Municipalité de Tingwick relative à l'application de la Politique de gestion des cours d'eau, il y a lieu d'acheminer cette demande d'intervention à la MRC d'Arthabaska.

Attendu qu'en vertu du rapport de la personne désignée, Benoît Lambert il y a nécessité d'intervenir dans le cours d'eau cité ci-haut;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu :

QUE la Municipalité de Tingwick appuie la demande de travaux d'entretien dans la branche du cours d'eau Pellerin tel que mentionné dans le formulaire «Déclaration de conformité de travaux de nettoyage ou d'enlèvement d'une obstruction dans un cours d'eau».

QUE la Municipalité de Tingwick s'engage à défrayer tous les coûts reliés aux dits travaux de nettoyage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2011-11-365

Monsieur Robert Baribeau : traverse avec un tuyau d'eau la rue Bord de l'eau sans autorisation : sanction

Considérant que Monsieur Robert Baribeau a traversé un tuyau d'approvisionnement d'eau potable en dessous de la rue Bord de l'eau;

Considérant que la rue a été creusée et qu'une section demeure sans pavage suite à ces travaux d'excavation;

Considérant que ces travaux ont été effectués sans l'autorisation au préalable de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu qu'au printemps prochain les réparations de la rue soient faites par l'inspecteur municipal, Benoît Lambert et défrayées par Monsieur Baribeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-366

Installation de lumières supplémentaires sur les camions #1 et #2 de déneigement selon la réglementation du Ministère des Transports du Québec

Considérant que nos véhicules de déneigement circulent sur une route du Ministère des Transports du Québec;

Considérant que les véhicules qui y circulent doivent avoir une série de lumières supplémentaires;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert effectue les modifications nécessaires aux camions #1 et #2.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-367

Accident avec bris de glissières de sécurité : demande rapport d'accident automatique à la Sûreté du Québec

Considérant que le contrat signé entre la Municipalité de Tingwick et le Ministère des Transports du Québec pour le déneigement prévoit que lorsqu'il y a des bris aux glissières de sécurité la municipalité doit payer lesdits bris;

Considérant que lorsqu'il y a accident de véhicule qui entraîne un bris à une glissière la municipalité ne le sait pas et est tout de même tenue responsable;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande à la Sûreté du Québec poste d'Arthabaska de lui transmettre automatiquement tout rapport d'accident qui implique une glissière de sécurité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-368

Installation flèche clignotante sur le tracteur

Considérant que le tracteur travaille quelques fois sur la route du Ministère des Transports du Québec;

Considérant que les tracteurs qui y travaillent doivent avoir une flèche clignotante;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert effectue l'installation d'une flèche clignotante sur le tracteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-369

Achat d'outil au garage pour 1 000\$

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à effectuer l'achat d'outil pour une somme totale de 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2011-11-370

Dérogation mineure Monsieur Robert Baribeau

Considérant que les lots visés sont les P-943-18 et 943-19 du Canton de Tingwick et est situé dans la zone R-1;

Considérant que le propriétaire avait déposé une demande de dérogation mineure pour l'agrandissement de sa remise et la construction d'un deuxième étage à son immeuble principal;

Considérant que cette dérogation a été acceptée par le conseil à sa séance de février 2010, voir la résolution numéro 2010-02-043;

Considérant que le propriétaire a démoli complètement ladite remise;

M. Robert Baribeau ainsi que sa conjointe ont rencontré le comité pour leur

expliquer les raisons de la démolition de la remise à l'effet que celle-ci ne pouvait être agrandie étant donné l'état de pourriture de la charpente;

Considérant que M. Baribeau dépose une nouvelle demande de dérogation qui consiste à construire une remise de deux étage ainsi que d'ajouter un 2^e étage à son bâtiment principal;

Considérant que cette propriété est située dans une zone inondable de 0-20 ans;

Considérant que le règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick interdit la construction de bâtiment dans la marge de recul et autorise la construction d'un 2^e étage sur un bâtiment accessoire que si le bâtiment principal en possède un;

Considérant que les membres du comité de dérogation mineure recommandent l'acceptation de la présente demande aux conditions suivantes :

- ✓ Le propriétaire devra fournir avant le début des travaux de construction un plan d'un professionnel qui confirme que son bâtiment principal et les sono tubes faisant office de fondation sont capables de supporter un deuxième étage sinon fournir à la Municipalité de Tingwick un plan d'un professionnel indiquant les mesures prises pour s'assurer que les fondations à modifier supporteront un 2^e étage;
- ✓ La construction de la remise à deux étages ainsi que le 2^e étage de la résidence devront être terminés dans un délai d'un an à compter de la date d'acceptation de la présente dérogation par le conseil sinon la présente dérogation deviendrait nulle.

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que le conseil de Tingwick accepte la présente demande aux conditions énumérées ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Offre de service : gestionnaire de projet des Trois-Lacs : Régie inter municipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay fait lecture d'une offre de service pour les services d'une gestionnaire de projet des Trois-Lacs faite par la Régie inter municipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs.

2011-11-371

Monsieur Robert Baribeau : amende : travaux effectués sans permis et approbation de la mise en demeure reçue

Considérant que Monsieur Robert Baribeau a débuté ses travaux de construction sans avoir obtenu au préalable un permis tel que prévue à l'article 4.1 du règlement de permis et certificat en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick;

Considérant qu'une mise en demeure a été nécessaire pas faire cesser les travaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmette un constat d'infraction à Monsieur Baribeau tel que prescrit à l'article 2.2 règlement de permis et certificat en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-372

Nomination inspecteur en bâtiment : Monsieur Jonathan Breault

Considérant que selon le code municipal chaque municipalité doit nommer un inspecteur en bâtiment;

Considérant que Monsieur Réjean Arsenault a quitté ses fonctions pour prendre sa retraite;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick nomme Monsieur Jonathan Breault à titre d'inspecteur en bâtiment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demande d'autorisation CPTAQ : Ferme H.G.D. inc.
La résolution numéro 2011-11-373**

Considérant que les parties visées sont les lots P-280, P-281 et P-282 du Canton de Tingwick;

Considérant que Ferme H.G.D. inc. désire acquérir ces lots afin d'y construire un poulailler dans le futur pour son fils qui possède la propriété limitrophe à la partie visée par la demande;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick recommande l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

- La présente demande ne causera aucun préjudice pour l'agriculture;
- La présente demande est conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-374

Monsieur Sébastien Ducharme : amende travaux de construction débutés sans permis

Le maire, Paul-Émile Simoneau mentionne qu'il a un intérêt dans le sujet et se retire de la salle du conseil.

Considérant que Monsieur Sébastien Ducharme a débuté ses travaux de construction sans avoir obtenu au préalable un permis tel que prévue à l'article 4.1 du règlement de permis et certificat en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmette un constat d'infraction à Monsieur Ducharme tel que prescrit à l'article 2.2 du règlement de permis et certificat en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, Paul-Émile Simoneau revient dans la salle du conseil.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Monsieur André Marcotte : remerciement pour le bon travail effectué par l'inspecteur municipal, Benoît Lambert et l'inspecteur en bâtiment, Jonathan Breault;
- ✓ Commission de protection du territoire agricole du Québec : orientation préliminaire dans les dossiers d'exclusion de la zone agricole : Ferme Vilette et Cuisi-Meubles SM;
- ✓ Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie : refuse la desserte ambulancière du secteur Trois-Lacs par Asbestos;
- ✓ Filles d'Isabelle du cercle Notre-Dame de la Paix de Tingwick : invitation à leur soirée annuelle;
- ✓ MRC d'Arthabaska : règlement numéro 280 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, visant à autoriser spécifiquement un autodrome dans l'affectation agricole sur les lots 758-P et 759-P du rang 11 du cadastre du Canton de Bulstrode dans la Municipalité de Saint-Valère;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la

Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à la zone inondable de la rivière Bulstrode à l'extrémité de la rue des Roses à Victoriaville;

- ✓ Monsieur Yvon Vallières, député de Richmond : accusé réception de la résolution numéro 2011-09-302;
- ✓ Ville de Warwick : règlement 148-2011 et projet de règlement 156-2011 du plan d'urbanisme.

ADMINISTRATION

2011-11-375

Nomination du conseiller Yve Roux, à titre de maire suppléant

Attendu que l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la municipalité lors des assemblées régulières ou spéciales du Conseil de la MRC d'Arthabaska en cas d'absence du maire;

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu :

- ✓ Que le conseiller Yve Roux soit nommé maire suppléant jusqu'au 2 juillet 2012;
- ✓ Que Monsieur Roux, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit nommé substitut au maire Paul-Émile Simoneau, lors des séances du conseil de la MRC d'Arthabaska, et ce jusqu'au 2 juillet 2012;
- ✓ Que Monsieur Roux, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit nommé substitut au maire, Paul-Émile Simoneau pour les signatures des documents (chèques, contrat, etc...) en l'absence de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-376

Nomination aux charges pour le service de sécurité incendie de Tingwick

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que les titres suivants soient acceptés pour le service de sécurité incendie de Tingwick.

Marc Ouellette, directeur

Florimont Charland, directeur adjoint

Michel Hinse, directeur adjoint

Mario Fournier, officier (dès l'obtention de son diplôme de l'école nationale de pompier)

Benoît Racine, officier (dès l'obtention de son diplôme de l'école nationale de pompier)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-377

Paiement du comité de dérogation mineure : François Gouin et Pauline Messier, René Ratté et Robert Baribeau

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau et résolu que les membres du comité de dérogation mineure soient remboursés pour les dérogations de François Gouin et Pauline Messier, René Ratté et Robert Baribeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-378

Remise des dates d'ouverture pour les soumissions : ramonage de cheminée année 2012

Considérant que les soumissions pour le ramonage de cheminée pour l'année

2012 n'ont pas été transmises;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remettre l'ouverture desdites soumissions le 5 décembre 2012 à 11h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Embauche de Véronique Pépin, littéraire : bonification du site internet et mise à jour

La résolution numéro 2011-11-379

Considérant que le site de la municipalité doit être bonifié et mis à jour;

Considérant que Madame Véronique Pépin, littéraire offre à la municipalité d'actualiser et de mettre à jour une fois par mois le site pour la somme de 1 400\$;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de Madame Pépin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-380

Félicitations à Mesdames Danielle Prince et Émilie Lalancette-Néron et leur équipe pour le sentier d'Halloween

Considérant que Mesdames Danielle Prince et Émilie Lalancette-Néron ont organisé deux soirées d'Halloween dans le Sentier Les Pieds d'Or;

Considérant que beaucoup de gens ont participé à ces deux soirées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick félicite Mesdames Prince et Lalancette-Néron ainsi qu'à leur équipe pour leur excellent travail effectué pour l'organisation de ces soirées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-381

A. Lapierre Gestion documentaire : mise à jour des documents

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de Madame Andrée Lapierre de A. Lapierre Gestion documentaire afin de mettre à jour les documents de l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-382

Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 23 décembre 2011 (midi) au 3 janvier 2012

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison et résolu que le bureau administratif soit fermé du 23 décembre 2011 à compter de midi jusqu'au 3 janvier 2012 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-383

Taxes en retard courrier recommandé

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu de transmettre un courrier recommandé aux propriétaires qui ont un solde de plus de 50\$ sur leurs taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Escouade Gleason : 6 soirées de ski ou de planche en 2012

La résolution numéro 2011-11-384

Considérant qu'avec la collaboration de la Station du Mont-Gleason la Municipalité de Tingwick offre encore cette année 6 soirées de ski ou de planche aux jeunes de 7 à 18 ans qui demeurent sur le territoire de la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre et les coûts transmis par la Station du Mont-Gleason et que Monsieur Daniel Landry soit demandé à titre de responsable lors de ces soirées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-385

Fondation Raymond-Roy : soirée bénéfice

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure un billet au coût de 60\$ pour la soirée bénéfice de la Fondation Raymond-Roy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-386

Demande de financement municipal : projet de sensibilisation portant sur la ligne naturelle des hautes eaux et la protection des bandes riveraines ainsi que sur les espèces exotiques envahissantes : Régie inter municipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs : 1 350\$

Considérant que la Régie inter municipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs propose à la Municipalité de Tingwick de participer au projet de sensibilisation portant sur la ligne naturelle des hautes eaux et la protection des bandes riveraines ainsi que sur les espèces exotiques envahissantes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la proposition faite au prix de 1 350\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-387

Les Cuisines collectives des Bois-Francis : demande d'aide financière 2012 : 291\$

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison et résolu que la Municipalité de Tingwick verse la somme de 291\$ à titre d'aide financière pour l'année 2012 aux cuisines collectives des Bois-Francis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-388

Monsieur Michel Gagnon : demande de remboursement taxes spéciale pour l'année 2010

Considérant que Monsieur Michel Gagnon demande le remboursement d'une partie de ses taxes spéciales payées en 2010 pour un logement supplémentaire qui a été réaménagé dans sa résidence principale;

Considérant que la politique de la Municipalité de Tingwick c'est de ne pas facturer une partie d'année les taxes spéciales ni de les rembourser;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu d'informer Monsieur Gagnon que la Municipalité de Tingwick refuse sa demande de remboursement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Remerciement à Monsieur Gilles Allison : don de 200\$ au service de garde
La résolution numéro 2011-11-389**

Considérant que Monsieur Gilles Allison a remis un don de 200\$ au service de garde ce qui permet à celui-ci de s'abonner à des revues pour enfants;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remercie Monsieur Allison pour ce don.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2011-11-390 Monsieur Raphaël Laliberté : demande de commandite pour le financement :
finissant 2011-2012**

Considérant que Monsieur Raphaël Laliberté demande une commandite pour son album de finissant 2011-2012;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la présente demande car elle pourrait causer préjudice pour le futur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2011-11-391 FADOQ Soleil d'Automne : demande la salle gratuite pour leur soirée des
Fêtes le 18 décembre 2011**

Considérant que la FADOQ Soleil d'Automne demande la salle gratuite le 18 décembre prochain;

Considérant que la Municipalité de Tingwick possède déjà une politique de location de salle qui précise que les organismes doivent défrayer le coût du ménage;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2011-11-392 COPERNIC : appui à leur demande de financement pour le projet «Comités
locaux des bassins versants des rivières Des Rosiers, Saint-Germain et
Bourbon» 1 000\$ en contribution de la Municipalité de Tingwick**

Considérant que trois organismes de bassin versant du Centre-du-Québec (COPERNIC- rivière Nicolet, COGESAF – rivière Saint-François et GROBEC – rivière Bécancour) ont déposé en commun une demande d'aide financière à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) du Centre-du-Québec dans le cadre du Programme de mise en valeur de l'approche intégrée et régionale du MR NF (PAIR);

Considérant que le projet soumis s'intitule Comité local pour la stabilisation et le reboisement des berges des cours d'eau centrons;

Considérant qu'afin d'être accepté, ils doivent démontrer à la Commission que le milieu s'implique et contribue au projet dans une proportion équivalente à leur contribution, soit 100 000\$;

Considérant que COPERNIC demande à la Municipalité de Tingwick un appui

dans leur dépôt de projet à la CRRNT incluant une contribution nature (temps/homme) équivalent à 1 000\$ (du 1^{er} décembre au 31 mars 2013) pour son implication au comité local relative à la réalisation d'actions particulièrement pour stabiliser et reboiser les berges dans le bassin versant de la rivière Des Rosiers;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appui et accepte de contribuer en nature (1 000\$ temps/Homme) au présent projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-393

Taxe sur l'essence : déclaration de travaux

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau et résolu que :

- ✓ la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- ✓ la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la RECQ 2010-2013;
- ✓ la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- ✓ la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme.
- ✓ la municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La programmation est jointe et fait partie intégrante de la résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-394

Comité de bienfaisance : don de 50\$ pour l'achat de dindes pour les personnes défavorisées à Noël

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 50\$ au Comité de bienfaisance pour l'achat de dindes pour les personnes défavorisées à Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-395

Gratuité des publications de la Station du Mont-Gleason dans le

«Rassembleur»

Considérant que la Station du Mont-Gleason est un organisme à but non lucratif;

Considérant que les publications des organismes dans le «Rassembleur» sont gratuites;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick offre gratuitement à la Station du Mont-Gleason ses publications dans le «Rassembleur».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-396

Avis juridique : Entente entre le Comité de développement économique de Tingwick et les représentants de Développement JPRS inc.

Le maire, Paul-Émile Simoneau mentionne son intérêt pour le présent sujet et se retire de la salle du conseil.

Considérant que le Comité de développement économique de Tingwick doit signer une entente avec les représentants de Développement JPRS inc. pour le développement de la rue Simoneau;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que l'entente soit transmise à Me Mélanie Pelletier pour commentaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, Paul-Émile Simoneau revient dans la salle du conseil.

Coût des frais juridique depuis 2 ans tel que demandé lors de la séance du 3 octobre 2011

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay mentionne que les coûts d'avocat associés au conflit qui perdure depuis 2 ans sont de l'ordre de 11 552.95\$ au 3 octobre 2011.

2011-11-397

Entente de priorité : Madame Madeleine Chassé

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire se prévaloir d'un droit de préférence sur la propriété de Madame Madeleine Chassé sise au 1272, Chemin Craig;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay soient autorisés aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick ledit droit de préférence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-398

Mise en demeure : chenil : 160, Chemin de l'Aqueduc

Le conseiller, Yve Roux mentionne qu'il a un intérêt dans le présent sujet et se retire de la salle du conseil.

Considérant que le locataire du 160, Chemin de l'Aqueduc garde plus de 2 chiens sans avoir obtenu au préalable un permis de chenil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick envoie par le biais de Me Mélanie Pelletier une mise en demeure audit locataire afin qu'il se conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller, Yve Roux revient dans la salle du conseil.

Compensation de temps : professeur de la maternelle : 8h à 15h : service de garde

La résolution numéro 2011-11-399

Considérant qu'une fois par année le professeur de maternelle prend une journée de compensation de temps;

Considérant que la direction de l'école St-Cœur-de-Marie demande à la Municipalité de Tingwick d'ouvrir son service de garde;

Considérant que l'école paiera une partie des coûts ce qui représente une dépense pour la municipalité de 25\$ approximativement;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-11-400

Vente pour défaut de non paiement de taxes : matricule 2774-58-2580

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmette le dossier du matricule 2774-58-2580 à la MRC d'Arthabaska afin qu'elle effectue les démarches pour la vente de cette propriété pour défaut de non paiement de taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2011-11-401

Demande d'aide financière dans la démarche municipalité amie des aînés

Considérant la volonté de la Municipalité de Tingwick de faire la démarche Municipalité amie des aînés MADA proposée par le ministère de la Famille et des Aînés de la démarche (MADA) à l'intérieur du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés;

Considérant que la municipalité souhaite réaliser la démarche MADA à la suite de l'élaboration de sa politique familiale municipale;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu :

- ✓ D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay, à compléter la demande de soutien financier au montant de 12 000\$ dans le cadre à la démarche Municipalité amie des aînés en déposant au ministère de la Famille et des Aînés les prévisions budgétaires ajustées liées à la réalisation de la démarche MADA.
- ✓ D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UN DOSSIER

Le conseiller Gaétan Hinse mentionne que la contribution de la Municipalité de Tingwick à Rouli-Bus pour l'année 2012 est moindre que pour l'année 2011 car la population est en baisse.

La conseillère Pierrette Allison félicite Madame Danielle Prince et son équipe pour le Sentier animé de l'Halloween et mentionne qu'elle a participé à la journée organisé par la MRC d'Arthabaska concernant leur plan stratégique et nous

informe que la porte parole pour les grands brûlés est venu faire une conférence au service de garde.

Le conseiller Marc Corriveau informe les gens sur le dragage des Trois-Lacs.

Le conseiller Jocelyn De Serres mentionne que 4 conseillers ainsi que la directrice générale ont participé à l'inauguration du centre multifonctionnel de St-Louis-de-Blandford.

2011-11-402

Adhésion et contribution pour l'année 2012 au transport adapté : Rouli-Bus

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère au transport adapté de Rouli-Bus pour l'année 2012 et s'engage à verser la somme de 3 884\$ à titre de contribution financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : plateau multifonctionnel, participation du Sentier Les Pieds d'Or au concours d'embellissement, finances du Sentiers Les Pieds d'Or, coût en honoraires professionnel (avocat), plainte au code de déontologie (Le maire, Paul-Émile Simoneau se retire de la salle du conseil et revient après que la réponse est donné.), gratuité des publicités de la Station du Mont-Gleason, offre d'achat terrain Ferme Vilette, subvention internet haute vitesse (Le maire, Paul-Émile Simoneau se retire de la salle du conseil et revient après que la réponse est donné.), travaux pont rang 7, zone industriel et comité de développement économique, l'amende de Monsieur Sébastien Ducharme (Le maire, Paul-Émile Simoneau se retire de la salle du conseil et revient lorsque la réponse est donné), service de garde le matin, entente de priorité, rencontre avec la Sûreté du Québec concernant le rodéo mécanic, nombre d'infraction émise lors du rodéo mécanic et comité du 150^e.

2011-11-403

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la présente séance soit levée. (22h50)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%%

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Paul-Émile Simoneau
Maire

%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros :2011-11-355, 2011-11-356, 2011-11-357, 2011-11-359, 2011-11-360, 2011-11-361, 2011-11-362, 2011-11-363, 2011-11-364, 2011-11-366, 2011-11-368, 2011-11-369, 2011-11-371, 2011-11-377, 2011-11-379, 2011-11-381, 2011-11-383, 2011-11-384, 2011-11-385, 2011-11-

